

Nos références : COM035504 du 27/09/2022

Compte client : 05900944

Vos références : CDE DEV0181402-3 PETROINEOS AL22-589

Adresse de livraison

SI CONTACT
110 Rue Emilien Gautier

13290 Aix en Provence Cedex
France

Adresse de facturation

SI CONTACT
110 Rue Emilien Gautier

13290 Aix en Provence Cedex
France

Votre contact : DWI DW Pro interne

E-mail :

Tél : 04.42.90.16.04

N° TVA intra. client :

Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :

110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.

Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 70678 du 07/11/2022</u>					
YEALINK A30-020-Teams	1206621 - Yealink A30-CTP18 Teams - Barre tout-en-un de collaboration vidéo double caméra avec tablette tactile de contrôle N° Série : P106422071500030,P106422071500036	2	1 746,00	3 492,00	1
YEALINK VCH51 KIT	1303106 - Cable hub de présentation (inclus câbles 1x LAN, 1x HDMI, 1x USB-C) N° Série : 803016E080100228,803016E100100087	2		0,00	1
YEALINK WPP20	1303107 - Yealink WPP20 - syst?me de partage de contenu sans fil N° Série : 8707222030004028,8707222030004029	2	157,35	314,70	1
INSTALL/POSE INT	PRESTATIONS: ETUDE - PREPARATION - INSTALLATION - CONFIGURATION - POSE MATERIEL - TEST - PRISE EN MAIN RAPIDE UTILISATEUR 1J -1 TECHNICIEN	1	393,00	393,00	1
DEPLACEMENT Z1	DEPLACEMENT TECHNICIEN Z1	1	17,50	17,50	1
YEALINK MVC/ZOOM INTEGRATION	PRÉPARATION COMPLÈTE YEALINK MVC/ZOOM AVANT EXPÉDITION TICKET 888 Injection des dernières mises à jour Préparation de la barre avec les comptes Teams Les barres seront configurées et prêtées à l emploi	2	99,50	199,00	1

Sous-total BL : 4 416,20

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Total HT	4 416,20 €
1	20,00	4 416,20	883,24	Total TVA	883,24 €

Conditions de règlement :

Echéance : 31/01/2023

Virement à 45 jours fin de mois

Domiciliation DWPRO :
SOCIETE GENERALE
BIC : SOGEFRPP
IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34

Total TTC **5 299,44 €**

Devise : EUR

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)